




TABLE RONDE N°1

STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS :
partager les visions pour co-construire
l'avenir des territoires

Témoignages :

-  **CC Grand Autunois Morvan,**
Fabien Nevers, Chef de projet mobilité durable
-  **Crossject,**
Xavière Castano, Directrice générale
-  **Grand Chalon,**
Claire Pain, responsable du Service Mobilités

STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS : PARTAGER LES VISIONS POUR CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DES TERRITOIRES

Comment entreprises et collectivités peuvent-elles construire des stratégies complémentaires en faveur des mobilités durables, afin de répondre aux besoins des salariés, des territoires et du tissu économique ?

TÉMOIGNAGE



Fabien Nevers,
Chef de projet mobilité durable

La mobilité, levier pour un territoire qui doit gagner en attractivité

- Manque d'infrastructures adaptées
- Forte dépendance à la voiture thermique individuelle
- Faible connectivité entre ses différentes composantes
- Mobilité domicile-travail parfois difficile

➔ Plus qu'un simple enjeu de transport, plus qu'un problème social ou écologique = la mobilité levier direct à l'activité économique, à l'emploi, à la qualité de vie.



Une stratégie pour une mobilité durable et pour tous, construite sur une double approche

Une approche « Mobilité »

- PDMS et ses déclinaisons + installation du Comité des partenaires
 - ✓ Participation des employeurs aux COPIL, voyages d'étude, réunions publiques, actions de sensibilisation...
 - Développement et amélioration de l'offre de services
 - Soutien à la plateforme de mobilité inclusive
- Concertation et association des employeurs

Une stratégie pour une mobilité durable et pour tous, construite sur une double approche

Une approche « Emploi – formation - insertion »

- Être à l'écoute des acteurs économiques du territoire
 - Création d'un Club RH
 - Participation au Comité Local pour l'Emploi
- ➔ En liant les compétences mobilité et emploi formation insertion, une réponse collective et collaborative est construite

Viser l'élaboration de Plans de mobilité employeurs (PDME)

- Agir au sein de l'établissement mais penser territoire
 - Mise en œuvre d'un plan de mobilité avec de trop petits effectifs de salariés ?
 - Autres solutions que la voiture individuelle avec davantage de salariés concernés ?
- ➔ Prendre en compte la ZAE pour élaborer un plan de mobilité inter-employeurs, plus compliqué mais renforce les collaborations, élargit la réflexion et l'interconnaissance

Viser l'élaboration de Plans de mobilité employeurs (PDME)

- De la DATA analyse au plan d'actions
- Choix du BE « 1km à pied » et sa méthodologie innovante : analyser des données RH pour réduire les trajets en voiture
 - ✓ Diagnostic, préconisations, plans de mobilité, outils pour communiquer et sensibiliser
- Financement Fonds Vert



Outre le PDME, une plus-value attendue

- Aide à la décision
- Valoriser et généraliser l'expérience
- Renforcer les liens collectivité / acteurs économiques
- Faire progresser le territoire

Merci pour votre attention !

STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS : PARTAGER LES VISIONS POUR CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DES TERRITOIRES

Comment entreprises et collectivités peuvent-elles construire des stratégies complémentaires en faveur des mobilités durables, afin de répondre aux besoins des salariés, des territoires et du tissu économique ?

TÉMOIGNAGE



Xavière Castano,
Directrice générale

CROSSJECT ET LA MOBILITE DOUCE

Pourquoi : les trajets travail - domicile font partie intégrante du bilan carbone

Comment : Création d'un groupe de travail interne en appelant au volontariat

Réalisations 2024 – 2025 :

- Enquête interne pour mesurer les attentes de nos salariés et leur problématique
- Aménagement des zones de mobilité douce pour les vélos, trottinettes, charges faciles des voitures CROSSJECT mais des salariés
- Plan de déplacement réalisé ce printemps avec Keolis (signature d'une convention)
- Sensibilisation : journée Keolis, témoignages de nos ambassadeurs en interne, participation au challenge de la mobilité douce, réflexions sur la mise en place de nudges
- Réflexions avec nos voisins géographiques

A faire :

Réfléchir ensemble et avec les experts sur le parent pauvre de ce sujet : le co voiturage pourtant si important en campagne

COMMISSION MOBILITÉ DU MEDEF 21

Objectifs fondateurs

- Créée en mars 2025, la commission a pour ambition de :
- Affirmer le rôle du MEDEF Côte-d'Or comme acteur structurant de la mobilité sur le territoire.
- Porter la voix des entreprises dans les concertations locales et régionales (Dijon Métropole, Région BFC).
- Favoriser la concertation entre opérateurs de transport, collectivités et entreprises.
- Promouvoir des solutions concrètes : intermodalité, mobilité douce, étalement des horaires de travail, plans de mobilité employeur.

Résultats concrets

- **Position institutionnelle renforcée** : le MEDEF est désormais identifié comme un interlocuteur légitime sur les sujets de mobilité économique.
- **Partenariats structurés** avec Keolis, SNCF Réseau, Dijon Métropole, CCI, ADEME, CODRA.
- **Cas d'école Longvic–Beauregard** : symbole de la co-construction entre acteurs économiques et institutionnels.
- **Dynamique collective enclenchée** : participation croissante des entreprises, mutualisation des données, partage de bonnes pratiques.

COMMISSION MOBILITÉ DU MEDEF 21

Résultats concrets

- **Position institutionnelle renforcée** : le MEDEF est désormais identifié comme un interlocuteur légitime sur les sujets de mobilité économique.
- **Partenariats structurés** avec Keolis, SNCF Réseau, Dijon Métropole, CCI, ADEME, CODRA.
- **Cas d'école Longvic–Beauregard** : symbole de la co-construction entre acteurs économiques et institutionnels.
- **Dynamique collective enclenchée** : participation croissante des entreprises, mutualisation des données, partage de bonnes pratiques.

Perspectives 2026

- Suivi des engagements pris par Dijon Métropole sur Beauregard.
- Contribution aux **programmes électoraux municipaux** (intégration de la mobilité économique).
- Consolidation du réseau régional des référents mobilité en entreprise.
- Lancement d'un **baromètre annuel des mobilités économiques** (à étudier).

STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS : PARTAGER LES VISIONS POUR CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DES TERRITOIRES

Comment entreprises et collectivités peuvent-elles construire des stratégies complémentaires en faveur des mobilités durables, afin de répondre aux besoins des salariés, des territoires et du tissu économique ?

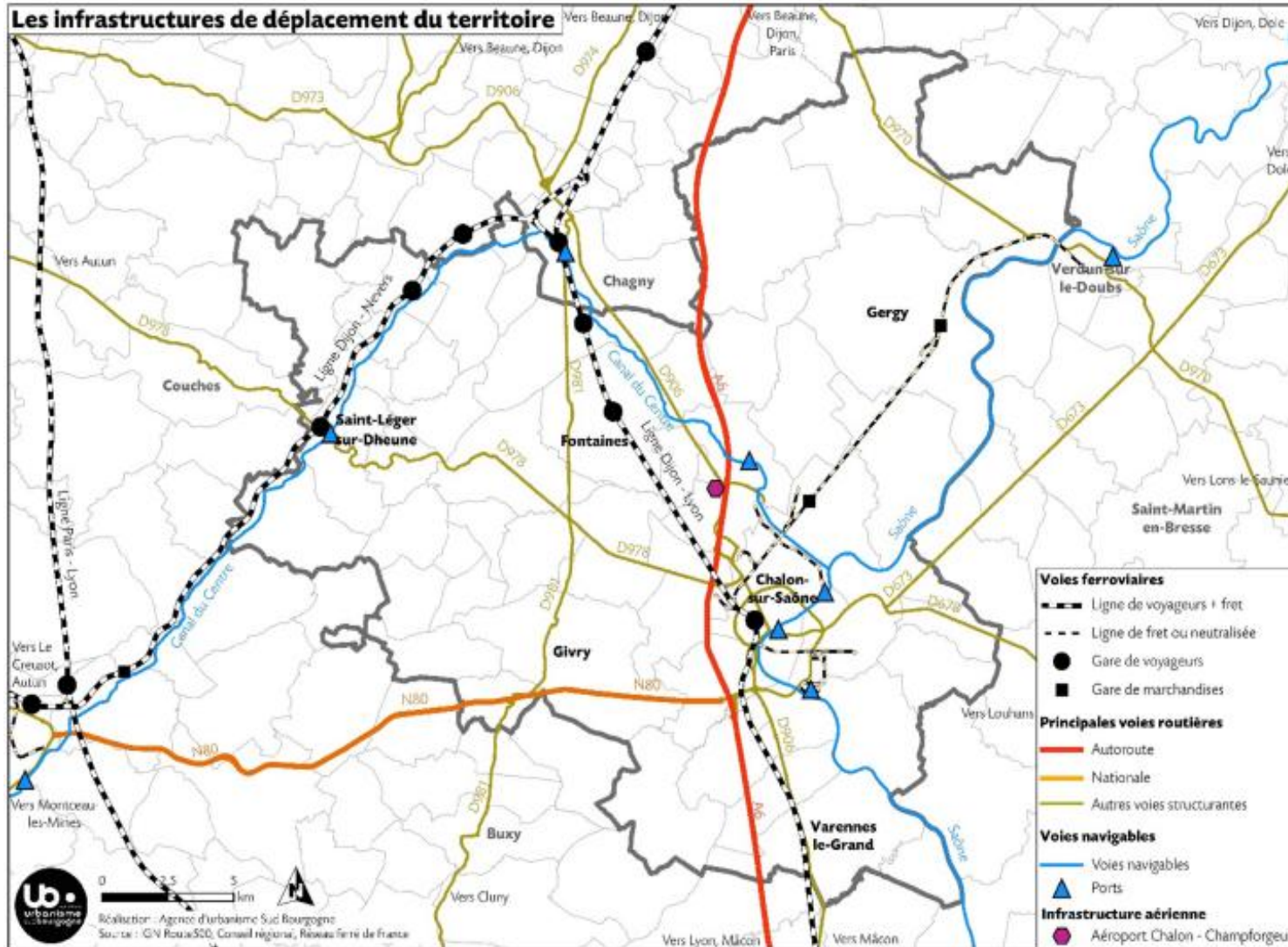
TÉMOIGNAGE



Claire Pain,
responsable du Service Mobilités

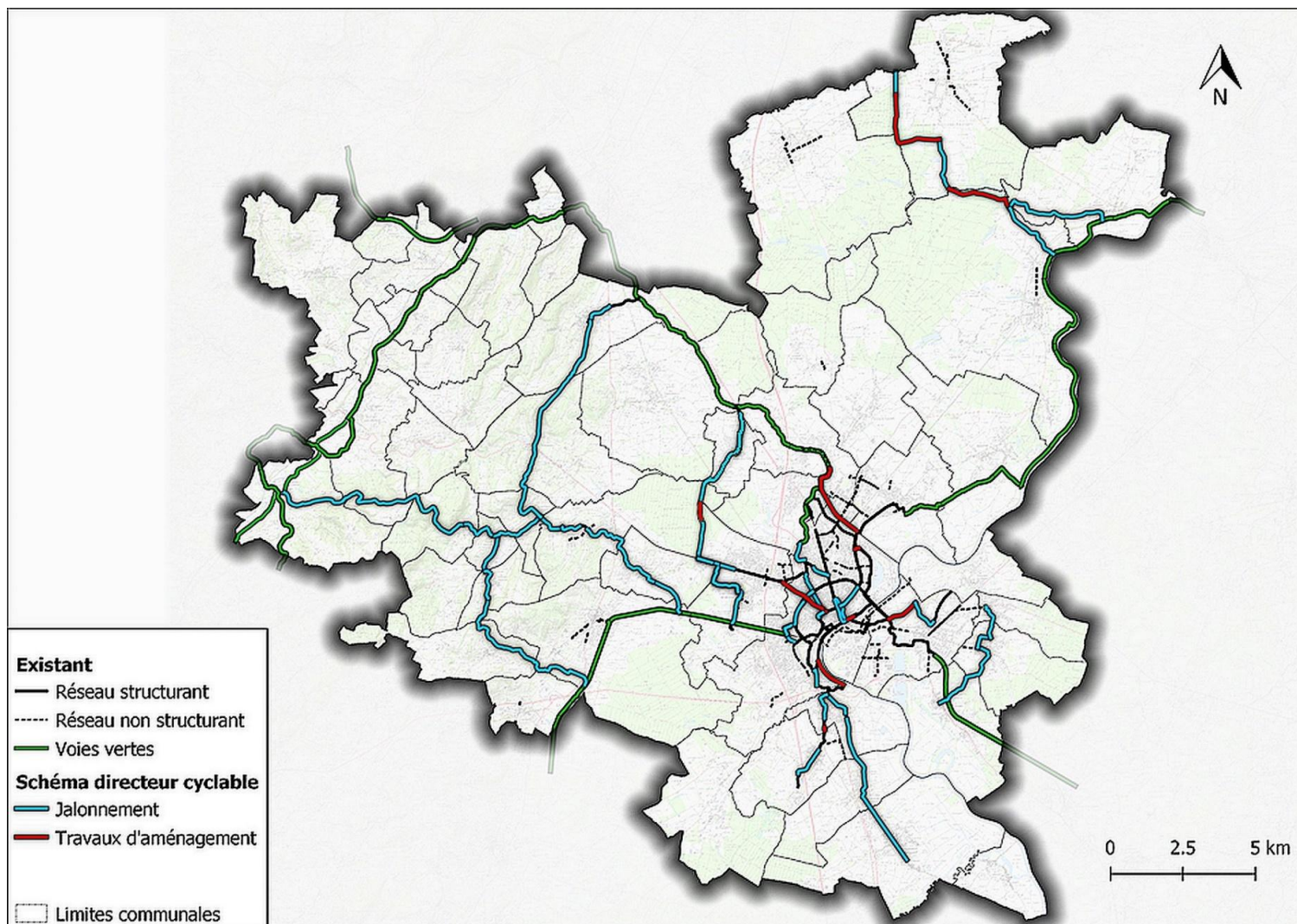


1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



- Le Grand Chalon compte 114 258 habitants, sur 551,7 km²
- dont 45 390 habitants à Chalon-sur-Saône, la ville centre.
- Il s'agit de l'agglomération la plus peuplée du département de Saône-et-Loire.
- L'agglomération se compose de 51 communes

2. SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE 2019-2026



Approbation le 27 juin 2019

Objectif du SDC

➔ 88 km supplémentaires au réseau cyclable existant d'ici 2026

Budget prévisionnel:
4 000 000 € TTC

Etat d'avancement actuel:

➔ 64 km réalisés

Budget total après travaux 2026 :
5 156 754 € TTC

3. LE PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

DIAGNOSTIC

1. Analyse documentaire et cadre théorique
2. Diagnostic d'accessibilité multimodale
3. Questionnaire auprès des agents → 635 réponses, soit 35% de représentativité
4. Croisement entre l'analyse de l'accessibilité et les réponses du questionnaire

MISE EN ŒUVRE

5. Identification des pistes d'actions et définition d'un plan d'actions site par site
6. Validation et mise en œuvre du PDA

EVALUATION

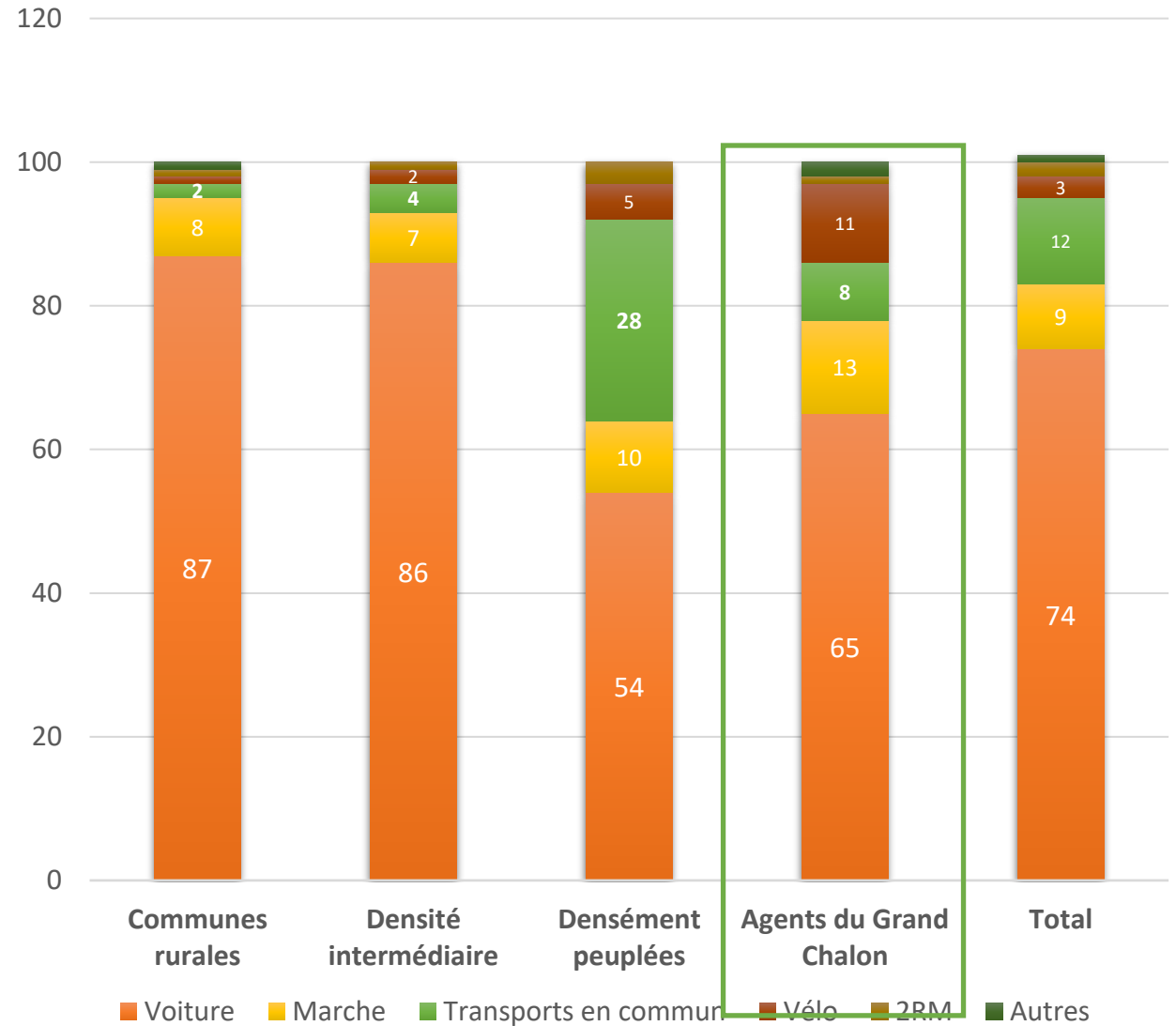
7. Suivi des résultats et évaluation

4. Résultats du questionnaire

65 % des agents utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Un niveau inférieur à la moyenne nationale (74 %), mais supérieur à celui des zones denses (54 %).

Chalon-sur-Saône est une ville dense ($\approx 3\,000$ hab./km², 80 % d'habitat collectif) au cœur d'une agglomération peu dense.





Des questions ? Des réactions ?
Des retours d'expérience à
partager ?

STRATÉGIES D'ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS : PARTAGER LES VISIONS POUR CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DES TERRITOIRES

Comment entreprises et collectivités peuvent-elles construire des stratégies complémentaires en faveur des mobilités durables, afin de répondre aux besoins des salariés, des territoires et du tissu économique ?